

# ÉVALUATION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES À L'AIDE D'UN PORTFOLIO ÉLECTRONIQUE POUR LES PHARMACIENS RÉSIDENTS DU PROGRAMME DE MAÎTRISE EN PHARMACOTHÉRAPIE AVANCÉE

Julie Méthot<sup>1,2</sup>, B.Pharm., Ph.D., Julie Fortier<sup>1,3</sup>, B.Pharm., M.Sc.,  
Jean-Pierre Bernier<sup>1,3</sup>, B.Pharm., M.Sc.

1- Faculté de pharmacie, Université Laval, Québec (Québec) Canada; 2- Département de pharmacie et centre de recherche - Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec-Université Laval, Québec (Québec) Canada; 3- Département de pharmacie, CHU de Québec-Université Laval, Québec (Québec) Canada

**Introduction :** À l'automne 2017, la maîtrise en pharmacothérapie avancée a augmenté de 48 à 60 crédits et a été développée en tant que programme professionnel axé sur les compétences à l'Université Laval. Le Pharm.D. a été implanté en 2011 et le modèle d'apprentissage comporte quatre phases. Les deux programmes s'articulent autour du développement de cinq compétences professionnelles.

**Objectif :** L'objectif est de partager le développement d'un cours dédié à l'évaluation des compétences professionnelles en utilisant un portfolio électronique pour les pharmaciens résidents en résidence hospitalière.

**Méthodologie :** Un cours a été élaboré dans le cadre du nouveau programme de résidence avec l'aide d'un conseiller pédagogique. À la fin de leur programme, les résidents doivent démontrer qu'ils ont atteint le niveau attendu en termes de compétences en utilisant un portfolio d'apprentissage électronique.

**Résultats :** Le nouveau programme est organisé par des unités de formation et devient la cinquième phase du modèle d'apprentissage. Des méthodes d'apprentissage diversifiées (apprentissage théorique, pratique, de simulation et professionnel) sont inclus dans le cours. Les étudiants doivent construire leur portfolio électronique et déposer leurs réalisations durant leur programme. Le portfolio est structuré en fonction des cinq compétences. La démonstration pour atteindre le niveau attendu est faite sous forme de réflexion écrite, où les étudiants se réfèrent à leurs réalisations, appelées preuves. Les qualités professionnelles spécifiques au programme doivent être prises en compte dans leur auto-évaluation.

**Conclusion :** Le cours permet aux résidents de bâtir leur portfolio d'apprentissage électronique et de démontrer qu'ils ont atteint le niveau attendu pour chaque compétence.